

DIVISION 2 MESSIEURS LIGUE

Conditions de participation

Les clubs

Aix les Bains, Les Arcs, Bords de Loire, Bossey, Champlong, Charmeil, Forez, Gonville, Grenoble Bresson, Leman, Riom, La Sorelle, Trois Vallons, Val d'Auzon.

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2022

Les 3 dernières équipes descendent en division 3 en 2022

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite d'inscription pour les équipes : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Date limite d'inscription pour les équipiers : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Droits d'engagement : 280€ par équipe.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

